

L'Angleterre et l'URSS

[Christian Rakovsky](#)

Source : Rapport fait à la séance plénière du Soviet de Moscou du 21 août 1924 par Rakovsky, en tant que président de la délégation soviétique, sur les négociations anglo-soviétique. Publié originellement sous forme de brochure par le département d'agitation et de propagande du Comité central du PCR(b) à 20 000 exemplaires. [Iskra-Research.org](#). Traduction, notes et intertitres MIA.

En reconnaissant l'Union des Républiques Soviétiques, le gouvernement britannique a posé comme condition, acceptée par nous, de régler pacifiquement et à l'amiable les questions économiques et politiques litigieuses qui ont surgies pendant l'interruption de nos relations diplomatiques. La Conférence anglo-soviétique¹ était donc la conséquence logique de la reconnaissance *de jure*. Son succès signifiait la consécration de cette reconnaissance ; son échec, s'il ne pouvait revenir sur l'acte de reconnaissance lui-même, qui ne peut être annulé en aucune façon, aurait créé néanmoins une situation anormale entre nous et l'Angleterre.

Les tâches qui attendaient cette Conférence étaient extrêmement difficiles et complexes. À plusieurs reprises, dans le passé, nous avons fait preuve de bonne volonté pour résoudre ces problèmes, mais cette bonne volonté n'a pas trouvé d'écho suffisant auprès des gouvernements bourgeois et les tentatives de Gênes et de La Haye ont², comme vous le savez, échoué.

La question qui se posait alors à nous était la suivante : qu'allait nous réserver la Conférence de Londres ? Allons-nous une fois de plus, après de longues et difficiles négociations, arriver à la conclusion décevante qu'il nous est impossible de parvenir à un accord ?

À en juger par les premiers pas de la Conférence anglo-soviétique, ses premiers résultats n'ont pas été plus encourageants que celles de ses prédécesseuses, les Conférences de Gênes et de La Haye. Dès le début, nous nous sommes retrouvés en Angleterre exactement dans la même situation qu'à Gênes et à La Haye. C'étaient les mêmes questions posées sous la même forme et avec les mêmes exigences qui avaient conduit Gênes et La Haye au même triste résultat.

Pour juger du cours de la Conférence anglo-russe, il est nécessaire que vous vous familiarisiez avec la formulation de ces questions posées au cours des premières semaines et des premiers mois de notre travail à Londres.

La question des dettes

¹ La Conférence de Londres s'est tenue du 4 avril au 4 août 1924. Après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement travailliste britannique (janvier 1924) et la reconnaissance *de jure* de l'URSS par la Grande-Bretagne (février 1924), il s'agissait de parvenir à un traité anglo-soviétique sur la question des dettes tsaristes et d'un prêt en faveur de l'URSS. Un traité fut finalement signé le 8 août mais ne fut jamais ratifié à cause du scandale de la « Lettre de Zinoviev », un faux document qui précipita la chute du cabinet travailliste de MacDonald en octobre 1924.

² La « Conférence économique et financière internationale » de Gênes s'est tenue du 10 avril au 19 mai 1922. Sa convocation avait été officiellement adoptée par le Conseil Suprême Allié réuni à Cannes le 6 janvier 1922. Les puissances impérialistes voulurent en vain imposer à la Russie soviétique le paiement de toutes les dettes tsaristes et le retour des entreprises nationalisées à leurs propriétaires étrangers. L'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence de Gênes fut finalement renvoyé à une « conférence des experts », réunie à La Haye en juin-juillet 1922, mais qui n'aboutit également à aucun résultat.

Les principales questions portaient sur les dettes d'avant-guerre et la propriété privée nationalisée. Que nous a-t-on dit ? Sur la question des dettes d'avant-guerre, une déclaration officielle fut présentée dès la phase initiale de nos travaux dans laquelle, tant les capitalistes anglais que la délégation gouvernementale anglaise, nous ont dit ceci : « Vous devez reconnaître par principe que les anciennes obligations du gouvernement tsariste sont également valables pour vous, qu'elles vous obligent légalement et formellement. Vous devez donc reconnaître que, si pas immédiatement, du moins dans un avenir proche, vous devez commencer à rembourser ces anciennes dettes ».

Les concessions offertes en contrepartie consistaient en ce que, compte tenu de notre situation actuelle, un certain répit pouvait nous être accordé, à savoir que l'Union soviétique bénéficierait d'un délai de 5 ou 10 ans, mais qu'après ce moratoire, elle commencerait à rembourser l'intégralité de ses anciennes dettes. Ils exigèrent ensuite que nous payions non seulement les emprunts étrangers, mais aussi ce qu'on appelle les emprunts en roubles sur nos emprunts intérieurs. Enfin, ils ont exigé que nous reconnaissions tous les titres de dettes qui nous seraient présentés, qu'ils aient été achetés par des citoyens britanniques avant l'annulation des dettes ou après cette annulation, lorsque leur valeur sur les marchés boursiers avait chuté et lorsque les grands capitalistes les avaient achetés pour des bouchées de pain à des fins spéculatives.

Dans l'un des nombreux projets que nous avons examinés avec la délégation anglaise, il nous fut même demandé de reconnaître non seulement nos dettes vis-à-vis de l'Angleterre, mais aussi en général, autrement dit d'accepter une formulation générale qui nous lierait également par rapport aux autres États. Ainsi, si nous avions accepté ce point de vue, la Conférence nous aurait rendus redevables non seulement vis-à-vis de l'Angleterre, mais aussi à vis-à-vis de tous les détenteurs de titres russes, quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent. Ce point de vue fut ouvertement et crûment exprimé par des organes de la City, comme le « *Times* », qui nous a dit tout de go d'abroger nos décrets sur l'annulation des dettes, sur la nationalisation de l'industrie et de la propriété privée. Voilà ce qu'on exigeait de nous, voilà la condition préalable : l'abolition de notre législation révolutionnaire.

Vous vous souvenez du fameux [mémoire des banquiers](#). Le jour de l'ouverture de la Conférence, alors que les gouvernements des deux pays devaient échanger des discours et des vœux de succès, comme une véritable grenade dégoupillée, un mémorandum de la City apparut dans lequel on nous demandait de reconnaître les dettes, de restituer les biens privés ou de compenser les biens non restitués, d'abolir le monopole du commerce extérieur et, enfin, de fournir une garantie légale aux capitaux étrangers qui allaient participer à la reconstruction économique de la Russie. En d'autres termes, on exigeait de nous que nous abolissions notre législation révolutionnaire, que nous renoncions aux conquêtes de la révolution.

La question des biens nationalisés

Au début des négociations, la question de la propriété privée fut finalement mise de côté. Nous avons convenu que, d'un point de vue pratique, il serait beaucoup plus aisé de nous occuper d'abord des questions les plus faciles à résoudre et avons donc considéré que tel était le cas de la question des dettes d'avant-guerre. Quant à la question de la propriété privée, sans pour autant refuser de l'examiner, nous avons insisté (et il en fut ainsi) pour la reporter à la fin de la Conférence, en même temps que la question des dettes de guerre, c'est-à-dire des crédits qui avaient été ouverts au gouvernement tsariste et au gouvernement provisoire par l'Angleterre et qui, avec les intérêts, s'élevaient à 7,5 milliards de roubles-or. On décida aussi de reporter à la fin la question des contre-demandes que nous avons formulées.

Ainsi, la question de la propriété privée fut provisoirement postposée. Mais elle a resurgi de manière décisive dans la dernière phase des négociations, au cours de ces derniers mois, lorsque le gouvernement anglais, ayant donné son accord de principe sur la question de la garantie pour un

emprunt en notre faveur, a posé comme une des conditions la résolution de la question de la propriété privée.

Que nous a-t-on suggéré pour résoudre cette question ? Il nous a été proposé : 1) de nous engager à indemniser par des concessions ou par des compensations pécuniaires pour leurs pertes tous les propriétaires affectés par la nationalisation ou la confiscation de leurs biens.

Si nous ne parvenions pas à nous mettre d'accord avec les propriétaires sur le montant de l'indemnisation ou sur la méthode de compensation, ce serait à une Cour d'arbitrage de décider de la justesse et de la validité de ces dispositions et de déterminer la somme d'argent ou la valeur des concessions que nous devrions accorder. Voilà ce qui nous fut proposé pour régler la question des biens nationalisés. Par la suite, la délégation anglaise renonça à la Cour d'arbitrage, mais elle lui substitua une commission d'experts ressemblant en tous points à la commission Dawes³ sur les réparations allemandes. Cette commission d'experts devait être un organe autonome, même si elle est censée compter pour moitié de nos représentants.

Mais il devait s'agir d'un organe autonome auquel nous, le pouvoir soviétique, devons rendre compte. Cette commission se voyait accorder des droits tels que, par exemple, celui de parcourir le territoire de notre Union soviétique, d'inspecter et d'évaluer les pertes dans les usines et les entreprises qui avaient appartenu à des capitalistes anglais. Tel est le point de vue présenté par la délégation anglaise sur la question de la propriété et celle de l'emprunt. L'Union soviétique pourrait recevoir des prêts pour reconstruire son économie, mais ceux-ci ne seraient consentis qu'après avoir mérité par sa bonne conduite la confiance des cercles financiers de la City.⁴

Questions formelles et pratiques

Voici comment se résumait la situation : pour les dettes d'avant-guerre, une obligation de principe et formelle de payer ; pour la propriété privée, une obligation de principe et formelle d'indemniser tout le monde ; pour le nouvel emprunt, gagner la confiance de la City. Cette « confiance » était une sorte de chaîne sans fin devant être jetée au cou de notre République soviétique pour nous forcer à accepter progressivement toutes leurs conditions. Bien entendu, nous ne pouvions en aucun cas accepter ce point de vue. Nous avons invoqué des considérations d'ordre formel et factuel. Sur le plan formel, nous ne pouvons en aucun cas renier notre législation révolutionnaire. Le pouvoir des soviets, qui s'appuie sur la conscience révolutionnaire des travailleurs de l'URSS, perdrait sa raison d'être s'il reniait son origine révolutionnaire.

Nous leur avons donc déclaré : « Vous vous trompez en pensant que l'Union soviétique est dirigée par un petit groupe de personnes et que ce celui-ci – le parti communiste – peut annuler un jour les dettes et les biens nationalisés et, le jour d'après, peut les rétablir. Vous vous trompez lourdement car nous avons avec nous la conscience révolutionnaire des masses ouvrières et paysannes, et une conscience révolutionnaire plus large encore héritée des sentiments de haine et d'antipathie envers l'ancien gouvernement tsariste. Après la dispersion de la première Douma⁵, tous les partis, y compris

3 Il s'agit de la commission chargée d'appliquer le « Plan Dawes », du nom du banquier et homme politique états-unien Charles G. Dawes (1865-1951). Ce plan financier fut adopté par les grandes puissances capitalistes lors de la Conférence de Londres sur la question allemande qui se déroula du 16 juillet au 16 août 1924. Le plan était destiné à garantir le paiement des réparations de guerre par l'Allemagne, tel qu'établi dans le Traité de paix de Versailles. Il rendait l'Allemagne de Weimar financièrement très dépendante des États-Unis et de l'Angleterre.

4 D'après les comptes-rendus de presse, l'assistance accueillit cette déclaration par des rires bruyants et par des cris.

5 Douma d'État, institution représentative dans la Russie tsariste convoquée à la suite de la révolution de 1905-1907. En principe assemblée législative, elle n'avait aucun pouvoir réel. La 1^{ère} Douma, élue en avril 1906, fut dissoute dès le mois de juillet 1906 par le gouvernement tsariste.

certains partis bourgeois, ont averti qu'ils n'allaient pas payer ces dettes tsaristes, et nos paysans et nos travailleurs ont la profonde conviction de ne jamais devoir payer les dettes tsaristes.

Il s'agit là de considérations formelles, mais il y a aussi des considérations d'une nature pratique importante. Comment pouvez-vous faire payer notre pays, dans lequel, à cause de la guerre, 3 millions de paysans et d'ouvriers russes sont tombés pour assurer vos avantages et vos profits ? Comment pouvez-vous demander cela à un pays, que vous avez ruiné par des interventions, dont le revenu national est tombé de 15 milliards par an à 5 milliards et dont la population est tombée de 180 à 130 millions ? Comment pouvez-vous réclamer une traite à la Shylock contre ce pays ruiné par vous, ravagé par la famine et les épidémies, principalement par votre faute ? Cela n'arrivera jamais. Si nous, ici à Londres, entourés d'opinions qui nous sont hostiles, nous cédon et nous signons, jamais les ouvriers et les paysans russes ne ratifieront un tel accord. »

Et concernant la propriété privée : « Si pour les dettes d'avant-guerre vous pouvez encore dire qu'elles ont été contractées sur le territoire anglais et que nous devons reconnaître cette lettre de change signée sous la loi anglaise, pour la propriété privée vous n'en avez pas le droit. La propriété privée a été nationalisée sur notre territoire, sous nos lois. Tout capitaliste qui se rend dans un pays pour y faire des affaires s'expose à tous les risques, y compris celui d'une révolution accompagnée d'une confiscation et d'une nationalisation. Que diriez-vous, vous Britanniques, si un gouvernement étranger venait vous dire que votre loi « sur les bénéfices de guerre », appliquée pendant la guerre, qui oblige les capitalistes à reverser 80 % de leurs profits est une confiscation cachée et que vous êtes priés d'indemniser les pertes subies aux dépens de vos concitoyens ? Vous lui diriez : 'Ne vous mêlez pas de nos affaires. Si vos capitalistes viennent en Angleterre, ils doivent obéir aux lois anglaises'. Nous disons exactement la même chose. Vous devez comprendre que nous sommes d'avis que nous pouvons faire certaines concessions, non pas sur la base de considérations d'ordre juridique et formel, mais uniquement sur la base de considérations d'ordre pratique. Si vous nous accordez un emprunt garanti par le gouvernement, et si, grâce à cet emprunt, nous obtenons des revenus, nous sommes prêts à couvrir certaines obligations à partir de ces revenus. Ce ne sont pas des considérations formelles et juridiques qui peuvent nous obliger à faire des concessions, mais un accord basé sur l'intérêt mutuel : c'est le seul point de vue que nous pouvons accepter.

Que nous a-t-on dit à propos de cet emprunt ? Le gouvernement nous a déclaré à trois reprises que, pour sa part, il ne pouvait pas garantir une initiative privée de la City, bien qu'il l'encouragerait. C'est seulement en accord avec la City qu'il nous serait possible d'obtenir un emprunt, mais pour ce faire nous devons « gagner sa confiance ».

Camarades, je ne vais pas vous raconter en détail le projet de traité et l'histoire de nos négociations, car cela nous entraînerait trop loin. Mais je dois dire que notre projet reposait sur le point de vue des intérêts mutuels. Les négociations ont été longues. Elles se sont déroulées simultanément avec le gouvernement et avec différents cercles financiers, car le gouvernement nous a dit : « Essayez de négocier directement avec la City afin d'obtenir un emprunt ». Le gouvernement britannique était persuadé que cela aboutirait. Nous ne pouvions évidemment pas refuser d'aller discuter avec la City, mais nous disions au gouvernement : « si nous ne parvenons pas à obtenir un emprunt de la part de la City, nous reviendrons vers vous. Nous ne refuserons pas de donner de nouvelles preuves de bonne foi en allant parler aux capitalistes, aux banquiers, à ceux qui ont signé le mémorandum. Mais si le prêt qu'ils veulent accorder est assorti d'une chaîne et qu'ils veulent lier la République soviétique à cette chaîne, nous n'accepterons pas ce prêt et nous reviendrons vers vous. »

Le Comité des détenteurs d'obligations étrangères

On nous a également dit, à propos des dettes d'avant-guerre : « allez parler aux créanciers eux-mêmes » et là, nous avons dit que nous donnerions une preuve supplémentaire de notre bonne volonté en allant parler aussi aux créanciers. Nous avons donc discuté pendant un mois avec le Comité des

détenteurs d'obligations, qui compte 12 membres, tous d'un âge très vénérable et tous de grands admirateurs des vieilles traditions financières de l'Angleterre.

Derrière ce comité se tenaient les banques les plus importantes qui détiennent les anciennes valeurs et sommes tsaristes. Cette circonstance explique dans une mesure considérable l'insistance montrée par les banquiers anglais dans la solution de la question des dettes tsaristes.

Comme nos anciennes dettes, qui s'élèvent à plus de 400 millions de roubles au total, constituent une proportion insignifiante des titres étrangers détenus par les capitalistes anglais (nos dettes représentent 2 à 3 % de tous les titres étrangers détenus par les capitalistes anglais), le Comité ne s'est pas montré disposé à nous faire la moindre concession, car il craignait que cela ne crée un précédent pour d'autres États. C'est avec la plus grande difficulté que nous avons dû arracher de la bouche de ce Comité une réponse à nos questions. À grand peine, en avançant des arguments financiers, historiques, politiques et juridiques, nous avons finalement obtenu d'eux un aveu important, à savoir qu'ils n'étaient pas fous au point de nous demander de payer l'intégralité de toutes nos dettes.

Nous leur avons dit : « Comment voulez-vous que nous payions les dettes des provinces sur lesquelles de nouveaux États se sont formés ? Comment voulez-vous que nous payions les emprunts pour les chemins de fer qui sont allés à d'autres États ou qui, en raison de la séparation de ces nouveaux États, ont perdu leur importance économique, comme c'est le cas par exemple pour les dettes contractées pour la construction de routes qui allaient vers les ports de la mer Baltique. A présent qu'il y a un certain nombre d'États indépendants entre ces ports et les points de départ de ces routes, celles-ci ont perdu leur importance économique. Comment voulez-vous que nous payions les emprunts des villes alors que vous avez détruit notre économie urbaine, que nous n'avons plus qu'un seul port sur la mer Baltique, Leningrad, et que le seul grand port de la mer Noire, Odessa est une ville morte du fait que vous avez arraché par la violence et la tromperie la Bessarabie à la région d'Odessa. »

Au final, ils nous ont dit : « Nous ne sommes pas fous au point de vous demander la totalité de la somme, mais combien êtes-vous prêts à nous payer ? » Ce à quoi nous avons répondu : « Faites-nous savoir d'abord combien nous vous devons ». C'est là qu'une scène intéressante s'est produite. Nous leur avons donné un délai de dix jours pour savoir combien nous devons aux détenteurs de titres anglais. Mais au bout de ces dix jours, ils ont déclaré : « Nous ne sommes pas en mesure de vous dire combien vous nous devez » !

« Comment est-ce possible ? » avons-nous réagi. « Depuis trois ans, le ministère anglais du Commerce imprime des avis demandant à tous les détenteurs anglais de titres russes de les enregistrer auprès du ministère du commerce ». Ce à quoi on nous répondit que « les annonces du ministère du Commerce sont publiées dans son bulletin, mais celui-ci n'est pas lu par les citoyens anglais »...

« Mais il y a eu la conférence de Gênes, puis celle de La Haye », avons-nous insisté, « et il a été dit après la reconnaissance *de jure* qu'à la fin du mois d'avril de cette année, tous les détenteurs anglais devaient enregistrer leurs titres. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? N'ont-ils pas entre-temps acheté des titres français, c'est-à-dire des titres russes mais entre les mains de Français, afin de spéculer... Dites-nous au moins approximativement à combien s'élève notre dette ? »

Le président, un honorable vieillard d'environ 70 ans, dit alors d'une voix faible : « Votre dette est de 40 ou 50 millions », et un autre, un peu plus fort, dit : « 50 ou 60 millions de livres ». Comme vous pouvez le constater, la différence est importante ! Mais en partant du principe que pour nous, une dette de 40 millions de livres est déjà une somme considérable et que nous ne pouvons et ne voulons payer que les citoyens anglais qui avaient des titres de séjour russes avant l'annulation des dettes, nous étions prêts à leur donner 6 millions de livres.

Ils ont dit : « Donnez-nous 10 jours pour y réfléchir ». Au bout de ces 10 nouveaux jours, ils ont déclaré que notre proposition était inacceptable et ils ont suggéré que nous leur fassions une nouvelle

proposition, tout en précisant : « De notre côté, nous n'avons pas le droit de faire une offre quelconque : Nous ne pouvons que recommander aux détenteurs de titres d'accepter vos propositions si elles sont recevables ».

Ainsi, le Comité était comme un groupe de dieux que nous devions apaiser par de nouveaux sacrifices. Nous ne pouvions évidemment pas accepter un rôle aussi humiliant. Nous leur avons franchement déclaré que les détenteurs de titres russes risquaient de ne rien obtenir du tout et que la responsabilité en incomberait exclusivement au Comité des détenteurs d'obligations.

Et nous avons toutes les raisons de le dire. Je dois vous préciser que le Comité des détenteurs d'obligations représente tous les détenteurs anglais de titres étrangers mais qu'il n'y avait parmi eux que deux détenteurs de titres russes, alors que tous les autres membres du comité étaient intéressés non pas à résoudre, mais à ne pas résoudre la question des dettes d'avant-guerre. Ponsonby, le ministre des Affaires étrangères, a donc eu raison de déclarer au Parlement qu'il regrettait de nous avoir recommandé de nous adresser au Comité des détenteurs d'obligations, car il s'est avéré qu'après un mois de conversation, ce Comité ne pouvait faire aucune proposition, qu'il n'était pas en mesure de déterminer le montant des dettes russes en Angleterre, ni de recommander ou d'exprimer une opinion, et qu'en général, il s'agissait d'un organisme absolument impuissant. Résultat : les négociations devaient à nouveau avoir lieu entre les représentants des deux gouvernements.

Je vous raconte cet épisode parce qu'il montre l'état d'esprit de nos adversaires et parce que je veux que vous sachiez à quelles manœuvres ils ont eu recours.

Le rôle des banques anglaises

Il y a un groupe en Angleterre qui voulait perturber les négociations par tous les moyens. Pourquoi ? Je vais vous donner l'explication : l'ancien gouvernement tsariste possède dans une banque anglaise environ 40 millions de roubles qui, conformément au point 10 de l'accord commercial anglo-russe de 1921, restent sous séquestre jusqu'à la conclusion d'un accord général entre l'Union soviétique et l'Angleterre. Ces banques, ou plus exactement cette banque, spéculent avec cet argent sans payer d'intérêts et, bien entendu, cette banque, qui joue un rôle politique majeur en Angleterre – la Barings bank –, ne voulait en aucun cas d'un tel accord afin de continuer à utiliser gratuitement nos capitaux. C'est précisément ce qu'il fallait révéler à l'opinion publique et aux détenteurs de titres russes. Il fallait montrer que ce Comité des détenteurs d'obligations, censé protéger leurs intérêts, ne faisait pas ce qui, en l'occurrence, devait être fait.

Sur la question du crédit, le camarade [Sheinman](#) et moi-même avons dû rencontrer de nombreux représentants de la City. Il faut dire que ces rencontres ont finalement eu un résultat extrêmement favorable en ce sens que les représentants des banques et de l'industrie qui nous étaient auparavant très hostiles ont commencé à s'intéresser à nous.

D'ailleurs, l'une des personnes qui a joué et jouera sans aucun doute un rôle majeur dans nos négociations à l'avenir est le célèbre McKenna, directeur de la plus grande banque anglaise et mondiale, la Midland Bank, ancien ministre des Finances du cabinet libéral et membre de la Commission sur la question des réparations allemandes, qui, après des réunions et des conversations répétées, après avoir mieux pris connaissance de nos affaires, a changé d'attitude. La plupart des représentants des banques, cependant, ont abordé la question de l'emprunt d'une manière défavorable. Ils proposaient des chiffres ridicules ou nous disaient que nous n'avions pas besoin de cet emprunt. « Pourquoi avez-vous besoin d'un prêt ? », a dit l'un d'eux, « que voulez-vous en faire ? Si vous voulez reconstruire vos chemins de fer, vos villes, votre industrie, pourquoi est-ce à vous, gouvernement, de le faire ? Laissez-nous entrer dans votre pays et nous ferons tout cela pour vous. »

La garantie d'État

Jour après jour, nous n'avons cessé d'insister sur un même point, sans relâche et avec constance. Nous avons dit que la seule base sur laquelle un accord est possible est une garantie gouvernementale pour cet emprunt. La seule combinaison acceptable pour nous est celle dans laquelle les engagements que nous prenons se paient d'eux-mêmes. En ce qui concerne la politique fiscale, nous ne pouvons plus continuer comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Nous ne pouvons pas augmenter nos impôts, nous ne pouvons pas imposer de nouvelles charges à notre paysannerie et à notre classe ouvrière.

Nous ne voulons pas détruire de nos propres mains l'économie que nous avons si durement créée, nous ne voulons absolument pas préparer le terrain pour la contre-révolution. Si vous nous accordez un prêt, la question est différente. Si nous, en utilisant votre argent, pouvons l'investir dans notre économie et en tirer des revenus afin de couvrir nos obligations, alors il y a matière à un accord. Si nous recevons de l'argent à Londres, pour lequel nous payons 5 ou 6 % d'intérêt par an avec la garantie de l'État, si nous le déposons par l'intermédiaire de notre Banque d'État dans des entreprises industrielles et recevons 12 % par an, alors cette différence entre le niveau d'intérêt sur le marché monétaire de Londres et sur le marché monétaire de Moscou peut couvrir nos obligations.

Toute combinaison qui impliquerait un nouveau fardeau fiscal pour la population est inacceptable pour nous. Je le répète, nous avons insisté sur ce point pendant des semaines et des mois, et je dois dire qu'en fin de compte, malgré la triple déclaration selon laquelle des garanties ne pouvaient être données d'aucune manière, que les clochers de Westminster tomberaient plutôt dans la Tamise que de voir la signature du gouvernement anglais à côté de celle du gouvernement soviétique, malgré tout cela, nous avons remarqué dès la fin juin un changement d'humeur de la part de la délégation britannique. Je dois dire que l'artisan de ce changement de politique dans les négociations avec nous a été l'adjoint de [Macdonald](#), le camarade ministre Ponsonby. Il s'est chargé de la tâche la plus difficile : mettre en œuvre le principe selon lequel le gouvernement britannique garantissait notre prêt d'État.

Ce n'est que le 30 juillet, alors qu'une partie de notre délégation se trouvait alors à Moscou, que l'on a appris officiellement que, dans la matinée de ce même jour, le Conseil des ministres avait décidé d'accepter l'émission d'une garantie d'État pour un prêt consenti à l'Union des républiques soviétiques par l'Angleterre.

Résumé du traité

Si vous jetez un coup d'œil à notre traité, dont j'esquisserai ici l'essentiel de son contenu, vous constaterez camarades que sa forme a sans aucun doute été affectée par les longues négociations qui ont eu lieu. Nous avons dû nous battre, non seulement sur chaque clause qui se présentait à nous sous forme d'une douzaine de nouvelles variantes, mais aussi sur chaque mot, car nous avons dû changer toute la base des premières propositions qui avaient été faites, dans lesquelles, comme un fil rouge, passait la reconnaissance officielle de nos dettes et celle de la propriété privée. Cela rappelle sans aucun doute à un accouchement difficile : l'enfant est tout à fait viable, mais il a fallu appliquer les forceps et l'enfant présente quelques égratignures.

En quoi consiste le traité ? Il se résume à trois points : la question des dettes d'avant-guerre, la propriété privée et le nouvel emprunt.

Vous lirez bientôt le texte intégral du traité, ce qui me dispense de le résumer point par point. Je résume donc : sur la question des dettes d'avant-guerre, nous convenons non pas de reconnaître les dettes, mais de satisfaire les réclamations des citoyens anglais, en faisant une exception à notre législation. Ainsi, l'exception confirme la règle, et la référence à notre législation révolutionnaire sur l'annulation des dettes apparaît dans ce paragraphe. Nous acceptons d'honorer ces créances à condition, premièrement, que les titres porteurs d'intérêts restent entre les mains de citoyens anglais jusqu'à la conclusion de l'accord commercial en 1921. Deuxièmement, que les titres en question sont ceux calculés en devises étrangères, c'est-à-dire que nous rejetons toutes les anciennes dettes en

roubles russes. Troisièmement, que les conditions de paiement de l'indemnité pour les créances sur ces dettes doivent être déterminées sur la base de la reconnaissance par le gouvernement anglais du principe que les dettes ne seront pas payées intégralement.

Je dois ici évoquer une petite parenthèse : le « *Posledniye Novosti* » [Les Dernières Nouvelles] de [Milioukov](#), qui, comme on le sait, n'est pas particulièrement tendre et indulgent à notre égard, est très satisfait de cette reconnaissance du gouvernement anglais selon laquelle il ne s'attend pas à ce que nous payions la totalité de la somme. Le « *Posledniye Novosti* » écrit qu'un futur gouvernement russe profitera de ce précédent. Ce « futur gouvernement » fera ainsi référence à un accord bolchevique ! Cet aveu est caractéristique.

Sur la question de la propriété privée nationalisée, nous acceptons d'entamer des négociations avec les propriétaires privés. Nous acceptons de former une Commission dont la tâche sera exclusivement de rassembler et d'étudier les matériaux, à condition qu'au moment de la signature de l'accord, nous recherchions une solution pratique à cette question, et nous avons lors des négociations maintes fois indiqué à la délégation anglaise le sens et la nature de cette solution. Nous n'aurons à l'esprit que les propriétés qui nous paraissent importantes, soit au point de vue utilitaire, soit au point de vue de la justice sociale, et c'est avec ces propriétaires que nous serons prêts à nous entendre.

Il n'y a donc aucune obligation générale sur ce point et l'essentiel est qu'en fin de compte la question ne peut être résolue qu'avec notre consentement. Toute décision d'un comité d'arbitrage ou d'experts indépendant de nous est absolument exclue.

En ce qui concerne le nouvel emprunt, le gouvernement anglais s'engage à recommander au Parlement anglais, avec le règlement pratique préalable de la question des dettes d'avant-guerre et de la propriété privée, une garantie pour notre emprunt d'État. Le rapport entre le montant de nos obligations et le montant de l'emprunt, ainsi que ses modalités et son objet, feront l'objet d'un second traité.

Ces trois clauses sont liées à la fois formellement et organiquement. Il y a une clause dans notre accord qui dit que toutes les clauses relatives à la liquidation des dettes et aux obligations liées à l'emprunt constituent un tout indissociable et que si un maillon de cette chaîne tombe, c'est toute la chaîne qui s'écroule. S'il n'y a pas d'emprunt, toutes les obligations que nous avons assumées par rapport aux dettes et aux propriétés d'avant-guerre deviennent caduques. Mais l'inverse est également vrai : si nous ne parvenons pas à un accord pratique sur les deux premières questions, alors l'emprunt tombe.

Le contexte politique

Comment se sont déroulées nos négociations ? Je ne parlerai pas ici de leur déroulement formel, c'est-à-dire celle des luttes, des contestations, ou des escarmouches sur des formules juridiques et des arguments de toutes sortes, je parlerai plutôt du contexte politique dans lequel nos négociations se sont déroulées.

La situation pour nous était extrêmement défavorable. Nous nous trouvions en Angleterre à un moment où les capitalistes voulaient perturber la conférence, non seulement pour nous nuire, mais aussi pour nuire au gouvernement ouvrier. On sait que cette campagne a été déclenchée par le fameux mémorandum. La presse anglaise, qui représente une formidable force organisée, était contre nous. Les difficultés ont été nombreuses tout au long de l'année, mais la situation est devenue particulièrement difficile dans les derniers jours de la Conférence. En effet, alors que nous étions à Londres depuis quatre mois, les pas décisifs ont seulement été faits dans les trois derniers jours. Le 30 juillet, le gouvernement anglais a décidé de nous accorder une garantie pour l'emprunt, et ce même jour, la délégation anglaise nous a envoyé le premier projet final du traité général, projet qui comprenait à bien des égards de nouvelles clauses dont la délégation anglaise ne nous avait rien dit

jusqu'alors. En outre, toutes les anciennes clauses étaient rédigées sous une forme juridique tellement achevée qu'elles étaient absolument inacceptables pour nous, même si la délégation anglaise les considérait presque comme des ultimatums.

Dans le télégramme de M. Ponsonby, qui m'informait ici à Moscou de l'importante décision prise, à savoir le consentement du gouvernement anglais à garantir notre emprunt, il était précisé que celui-ci était accordé sous réserve de notre acceptation du projet d'accord sous la forme dans laquelle il nous était désormais proposé par la délégation anglaise.

Le matin du 2 août, nous rentrons de Moscou à Londres et le jour même a lieu la première réunion entre les présidents des deux délégations, au cours de laquelle est discuté ce nouveau projet de traité. Pour que ce nouveau projet soit acceptable pour nous, il devait être radicalement modifié. Or, il ne nous restait que deux jours, car le lundi 4 août au soir, le gouvernement devait soumettre le texte du traité au Parlement. Le 5 août, le traité devait être débattu, car le 6 août, le Parlement partait en vacances. L'échange de vues que j'ai eu avec Ponsonby dans l'après-midi du 2 août s'est terminé par un accord général sur la convocation d'une réunion élargie, mais encore informelle, entre les deux délégations. Il y a donc eu une réunion élargie le dimanche, qui a duré de 15 heures à 23 heures. Lors de cette réunion, nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de questions, par exemple le traité commercial, la convention sur la pêche et certains points du traité général ont été pleinement acceptés ; mais les questions les plus importantes, celles des dettes d'avant-guerre et celles de la propriété privée sont restées en suspens.

Néanmoins, nous avons décidé de nous réunir en séance plénière le lundi pour une autre journée de travail. Cette réunion a duré de 11 heures le lundi matin à 7 heures le lendemain matin. Au cours de cette réunion, qui a donc duré 20 heures, nous avons défendu nos positions respectives avec une passion et une ténacité exceptionnelles. Mais à la fin, nous sommes arrivés à la triste conclusion que nous ne pouvions pas nous mettre d'accord sur le point principal de la propriété privée, le fameux article 14, numéro sous lequel il figurait dans le projet de traité. La délégation anglaise a déclaré qu'elle était liée sur ce point par les décisions du Conseil des Ministres. Nous avons dit pour notre part : « Nous sommes également liés par les directives de notre gouvernement, mais nous sommes aussi liés par notre opinion publique et par nos propres convictions ». Lorsque le président de la délégation nous a demandé si nous étions disposés à accepter le paragraphe tel qu'il était présenté dans la dernière version anglaise, j'ai répondu : « Non ». Le président de la délégation anglaise a alors déclaré qu'il devait constater avec amertume que la Conférence avait été mise en échec et que tout ce sur quoi nous nous étions mis d'accord auparavant était désormais automatiquement caduc.

Nous avons pris note de la déclaration de la délégation anglaise et sommes rentrés chez nous le mardi à 8 heures pour informer notre gouvernement de l'échec des négociations. A 12 heures c'est-à-dire quelques heures seulement après la fin de la réunion, un rapport officiel du ministère anglais des Affaires étrangères paraissait dans les journaux de midi, annonçant que les négociations entre la délégation soviétique et la délégation anglaise, qui avaient duré quatre mois, s'étaient terminées par un échec. Nous avons donc devant nous un fait nouveau qui disait que les ponts étaient déjà brûlés, qu'il n'y avait pas de retour en arrière possible.

Bien sûr, il peut toujours y avoir des moments où deux délégations, soit dans un accès de fatigue, soit pour d'autres raisons, arrivent à la conviction qu'elles ne peuvent plus se mettre d'accord, mais après une journée ou une semaine de suspension, elles sont en mesure de reprendre les négociations. Mais dans ce cas-ci, il y a eu une annonce officielle de l'échec des pourparlers. Je dois dire que, personnellement, nous n'avions pas le moindre doute sur le fait que, même s'il était possible de reprendre les négociations par la suite, il serait nécessaire de convoquer une nouvelle conférence. 4 mois de travail acharné – dont la limite calendaire était la clôture du Parlement, car le gouvernement devait présenter devant lui un rapport sur les résultats des négociations – ont été gâchés, tant pour nous que pour l'Angleterre. Mais à ce moment dramatique de nos négociations, un nouveau facteur est intervenu et a sauvé la situation.

Le rôle de la classe ouvrière britannique

Je vous ai déjà parlé des difficultés que nous avons généralement rencontrées en Angleterre au cours des négociations, mais je dois dire que nous avons un allié, et cet allié était la classe ouvrière anglaise en la personne de ses organisations syndicales et en la personne du Parti travailliste au Parlement. En Angleterre, nous avons bien sûr respecté toutes les règles et toutes les obligations que notre titre officiel de représentants du gouvernement soviétique nous imposait ainsi que l'hospitalité anglaise. Mais nous étions ouvertement en contact permanent avec les représentants de la classe ouvrière, avec les députés ouvriers, avec les journalistes ouvriers et avec le Comité exécutif du Parti travailliste. Ils s'intéressaient à l'évolution des négociations. Pour eux, l'accord anglo-russe était une question d'une importance politique colossale. Ils se sont souvent entretenus avec le gouvernement pour lui faire part de leur point de vue et, tout au long des négociations, ils ont été en contact permanent avec lui. La rupture des négociations le 6 août a provoqué la plus grande perplexité au sein du Parti travailliste. La raison de la rupture – l'article 14 sur la propriété – constituait un désavantage pour le Parti travailliste.

D'autre part, il est vrai qu'ils ont essayé, dans la presse et par d'autres moyens, de rejeter toute la responsabilité sur nous et de présenter notre comportement sous un mauvais jour. Ils ont dit : « Savez-vous quelle est la raison d'être des efforts des bolcheviks ? Ils veulent faire une concession à un ou deux grands propriétaires, comme Urquhart⁶ ou quelqu'un d'autre de cet acabit, et ils ne veulent rien donner à tous les autres, y compris à un certain nombre de citoyens anglais complètement ruinés. Mais le gouvernement ouvrier ne peut pas sacrifier les intérêts des citoyens anglais, il ne peut pas reconnaître le principe d'égalité ». Ainsi, la lutte autour de l'article 14 était présentée comme une lutte entre les partisans de la démocratie et ceux d'Urquhart ou de quelque autre grand propriétaire. Bien entendu, il n'a pas été difficile pour le comité exécutif du Parti travailliste de se rendre compte qu'une telle représentation de la cause de la rupture n'était pas juste. L'intention qui nous était attribuée était fantaisiste.

Dans la soirée du 5 août, notre délégation a été invitée au Parlement anglais pour une réunion avec le Comité exécutif du Parti travailliste. Lors de cette réunion, nous avons présenté un rapport sur les causes de la rupture. Nous avons exposé toutes nos formules et expliqué très franchement pourquoi nous ne pouvions pas accepter le point de vue de la délégation anglaise. Nous ne pouvions pas reconnaître formellement les droits des propriétaires pour deux raisons. Premièrement, parce que nous ne pouvons pas créer un précédent pour d'autres États et deuxièmement, parce que nous ne pensons pas que la nationalisation soit un acte illégal. Accepter le point de vue anglais reviendrait à avouer que la nationalisation était un acte arbitraire, et nous ne saurions admettre ce point de vue.

À la question de savoir si nous serions d'accord pour que le Comité exécutif du Parti travailliste se présente devant le gouvernement afin de rouvrir la porte des négociations, nous avons répondu qu'un tel rôle pourrait être mal interprété par le gouvernement, qui verrait dans cette démarche une volonté de notre part de faire des concessions, alors que nous étions arrivés à la dernière limite de nos concessions. La démarche du Comité exécutif n'était envisageable et appropriée que si le Comité exécutif partageait notre point de vue.

Une délégation du Comité exécutif s'est alors rendue auprès du ministre Ponsonby. Parmi les membres de cette délégation se trouvait la camarade [*Susan*] Lawrence, ici présente. La délégation

6 Urquhart, John Leslie (1874-1933), industriel et financier britannique, ingénieur des mines. En 1896-1906 travailla sur des gisements pétroliers de Bakou, par la suite participa à l'administration de plusieurs sociétés anglaises en Russie, fut propriétaire de plusieurs grandes entreprises minières. En 1922 fit partie de la délégation britannique à la Conférence de la Haye et de Gênes en qualité d'expert. En 1921 entama des négociations en vue de reprendre en concession ses anciennes propriétés russes dans l'Oural et l'actuel Kazakhstan et espérant tirer profit de la coopération avec la Russie soviétique. Le projet fut finalement refusé par le gouvernement soviétique le 6 octobre 1922.

nous est revenue une heure plus tard avec une déclaration de Ponsonby selon laquelle il s'était parfaitement rendu compte de la profonde différence de principe entre les deux points de vue, mais que la reprise des négociations était souhaitable pour le gouvernement anglais et que la délégation anglaise s'efforcera de concilier les intérêts des deux pays dans le cadre d'une nouvelle formule.

Le dénouement

Je ne décrirai pas les détails de la suite des négociations qui ont eu lieu dans la journée de mercredi, ni l'état d'esprit que les dernières négociations entre nous et la délégation anglaise ont suscité dans la presse anglaise et dans la presse étrangère. Lorsque la rupture a été connue, elle a provoqué une joie frénétique dans toute la presse conservatrice anglaise, dans toute la presse capitaliste mondiale. Les éditions du soir des journaux anglais, puis les journaux du matin, le mercredi, lorsque les négociations ont effectivement repris, étaient remplis d'articles encensant le gouvernement anglais d'avoir acquis la conviction, en tant que gouvernement ouvrier, qu'il n'y avait aucune possibilité de collusion avec l'État soviétique et qu'ainsi le monde entier avait reçu une nouvelle preuve que la seule politique applicable à notre égard était celle de notre isolement le plus complet.

La presse française, de son côté, a également crié victoire, trouvant dans l'échec de notre conférence un nouvel argument contre [Herriot](#), qui était, dit-on, sur le point de reconnaître l'Union soviétique. La presse de la Garde blanche – vous pouvez en juger par vous-même – a imprimé en gros caractères et en gras des informations sur l'échec des négociations anglo-soviétiques. Les Gardes blancs s'étaient efforcés à l'avance de soustraire un futur gouvernement monarchiste aux obligations que nous aurions acceptées à Londres, ils ont fait paraître dans les journaux anglais une déclaration d'une organisation monarchiste selon laquelle le futur gouvernement russe ne reconnaîtrait pas un traité conclu entre le gouvernement anglais et le gouvernement soviétique.

Vous pouvez imaginer la confusion et l'indignation manifestées par ces mêmes journaux lorsque, le lendemain, on annonça que les négociations anglo-soviétiques avaient repris, que le traité avait été conclu et qu'il en serait fait état au Parlement le jour même.

Le journal « *Posledniye Novosti* » qui avait publié la veille un article élogieux sur le gouvernement anglais, publia le lendemain un article intitulé « *Sous la contrainte* », et toute l'indignation de l'organe de Milioukov fut dirigée contre le gouvernement et contre le Premier ministre anglais. Au Parlement, pendant deux jours, la conclusion du traité a fait l'objet d'un débat houleux. Les télégrammes vous l'ont appris. Il est seulement nécessaire de mentionner que lorsque les représentants du gouvernement travailliste, Macdonald et Cleynes, ont déclaré que si l'opposition le souhaitait, le gouvernement était prêt à aller devant le tribunal des électeurs sur la question de notre traité, cette déclaration a eu un effet particulièrement dissuasif, et les premières tentatives pour amener le gouvernement à ne pas signer le traité ont échoué. Le gouvernement a déclaré qu'il signerait le traité, qui a de fait été signé le vendredi 8 août.

Quelles perspectives ?

Quelles sont les perspectives de notre traité ? Je me limiterai à quelques brèves remarques. Nous, qui travaillons depuis quatre mois à Londres, avons la ferme conviction que le traité sera ratifié par le gouvernement, c'est-à-dire que le Parlement ne s'opposera pas à la ratification du traité. Formellement, les traités en Angleterre sont ratifiés par le gouvernement. Une fois le traité signé, le gouvernement n'a aucun motif d'empêcher sa ratification, mais 21 jours réglementaires doivent s'écouler entre la signature du traité et sa ratification. Si le Parlement se réunit à la fin du mois de septembre, le traité peut légalement être ratifié par le gouvernement à la fin du mois d'octobre. Si le Parlement se réunit fin octobre, le traité sera ratifié fin novembre. Mais, bien sûr, le Parlement anglais, même s'il ne ratifie pas formellement le traité, peut, sur la base du proverbe qui dit que le Parlement anglais peut tout faire sauf transformer un homme en femme et une femme en homme, soulever la

question de la confiance ou de la défiance à l'égard du gouvernement, ce qui est tout à fait concevable. Il peut aussi exiger que telle ou telle clause du traité soit modifiée. Des protestations se sont élevées contre la garantie de notre prêt, parce que, aux yeux des dirigeants bourgeois anglais, la garantie d'un prêt d'État au gouvernement socialiste était un acte révolutionnaire.

Comment doit-on considérer ces protestations ? Le gouvernement sera-t-il vraiment mis en minorité ? Formellement, il est toujours minoritaire et ne se maintient que grâce aux voix de l'un ou l'autre des partis d'opposition, principalement celui des libéraux. La question est donc de savoir si les conservateurs et les libéraux accepteront réellement la responsabilité de la chute du gouvernement au risque de devoir en répondre devant les électeurs ou, s'ils approuveront globalement le traité, en y apportant les modifications qu'ils ont évoquées au cours de ces deux derniers jours. Je crois personnellement que la campagne qui a commencé dans la presse et qui se poursuit maintenant, et qui a commencé au Parlement contre le traité, a deux objectifs tactiques :

1. L'opposition veut dresser la bourgeoisie contre le gouvernement ouvrier.
2. Cette campagne vise à nous contraindre à être beaucoup plus conciliants dans la suite des négociations.

« Si vous ne nous donnez pas ce que nous souhaitons, votre traité ne sera pas ratifié ». Tel est le sens de cette campagne. L'attitude de Lloyd George face à tout cela est très intéressante. Lorsqu'il a appris l'échec des négociations, on m'a dit que Lloyd George était très indigné et qu'il allait faire un discours enflammé contre le gouvernement sur l'échec des négociations. Deux jours plus tard, il prononça un discours tout aussi enflammé, mais pour le fait que le traité avait été signé.

Notre malheur est qu'Asquith, le chef du parti libéral, est absent du Parlement pour cause de maladie. Il faut dire qu'une grande majorité du parti libéral n'est pas favorable à Lloyd George. J'ajouterai que même parmi les députés conservateurs qui se sont opposés au traité, certains nous ont donné des conseils sur la manière de le rédiger afin qu'il soit adopté. C'est pourquoi je pense que toute cette campagne contre le traité va se calmer et qu'il sera ratifié. La non ratification du traité aurait également des conséquences négatives pour l'Angleterre.

Un compromis, pas une victoire

Lors de la signature du traité, lorsque nous avons échangé des discours avec le Premier ministre Macdonald, nous avons répondu à son allusion au fait que le traité rencontrait une opposition au Parlement en disant qu'il ferait également pour notre part l'objet d'un examen critique approfondi et que nous ne pouvions pas répondre de sa ratification de la part du Comité exécutif central de l'Union car, de notre point de vue, il y a un certain nombre de points qui ne nous satisfont pas.

Aujourd'hui, dans mon discours, vous ai-je dit une seule fois que la conclusion de ce traité est une victoire pour nous ? Non, camarades, il n'y a de victoire d'aucun côté. Nous devons toujours garder à l'esprit et avoir fermement conscience que ce traité est un compromis. Ce n'est que sur les champs de bataille que les traités sont rédigés dans l'intérêt de l'une des parties. Mais ces traités ne sont pas durables précisément parce qu'ils sont dans l'intérêt d'une seule partie. Je le répète, de tels traités ne peuvent être durables car, en laissant une partie offensée, ils préparent le terrain pour une nouvelle rupture, un mécontentement et des guerres. Nous n'avons pas besoin d'un tel traité, ni de revenir à la pratique des traités dits « de paix » qui ont été conclus au cours des cinq dernières années et dont les événements ont montré combien ils étaient impossibles à exécuter. Nous avons déclaré que si la partie anglaise modifiait les articles du traité, elle nous délierait également les mains.

La non-ratification ou la modification du traité, qui, à notre avis, équivaut à sa non-ratification, serait au détriment des détenteurs anglais de nos titres, ainsi que des propriétaires anglais. Ils perdraient la possibilité que leur offre le traité de négocier avec nous. Sans ce traité, ils ne gagnent décidément rien du tout. Ce traité permet à leurs rêves de se concrétiser. Un travail énorme a été

accompli à cet égard également. J'ai dit que le second traité doit être conclu avec des chiffres précis, mais si le premier traité n'est pas ratifié, le second est frappé du sceau de l'impossibilité. La question est de savoir quelle partie anglaise osera assumer la responsabilité de l'échec du traité. Et si elle le fait, la City, la presse, les conservateurs et les libéraux, qui ont toujours parlé au nom des détenteurs de titres et au nom des propriétaires, deviendront les ennemis des uns et des autres. Le monde entier dira la même chose. Leur but n'était évidemment pas de satisfaire les intérêts de leurs citoyens, mais, en invoquant ces intérêts, de mener essentiellement une lutte de classe politique contre l'existence même du gouvernement soviétique.

Camarades, je dois vous dire, et vous le savez sans doute tous, que la bourgeoisie anglaise n'est pas aussi stupide que pour négliger nos relations avec l'Angleterre. Les perspectives que notre traité ouvre au commerce anglais sont telles que la politique conservatrice anglaise réfléchira à deux fois avant de décider de rejeter ce traité. Comment pourrait-il en être autrement : la question du pain et du bois bons marchés se pose maintenant avec acuité en Angleterre. Et cette dernière question est particulièrement importante en ce moment où le pays doit construire des centaines de milliers de logements.

Il y a eu un certain nombre de questions politiques soulevées lors de notre Conférence ; je ne peux pas non plus y revenir en détail, mais même ces questions politiques qui sont d'une importance fondamentale pour nous, n'ont malheureusement pas pu faire l'objet de longues négociations. Nous avons dû nous limiter à une déclaration générale lors de la dernière réunion de la Conférence. Nous avons convenu de revenir sur ces questions politiques après la Conférence ; mais ce que nous avons déjà fait dans notre déclaration constitue une sorte de réserve de munitions pour les luttes à venir.

Nous avons conclu un traité commercial qui reconnaît notre monopole du commerce extérieur, l'inviolabilité de notre mission commerciale et nous donne l'avantage d'encourager le commerce extérieur, c'est-à-dire une loi sur la base de laquelle des crédits à long terme et à court terme sont accordés aux sociétés qui commercent avec l'Union soviétique. Nous avons également conclu une convention sur la pêche, ce qui signifie que la solution de la question des eaux territoriales, qui est une question internationale, a été reportée, mais dans la zone mentionnée dans la note de Curzon, nous avons convenu et pris un certain nombre de mesures protégeant les intérêts des pêcheurs russes. Il s'agit là d'un fait majeur dans nos négociations. Les possibilités de friction sont supprimées et l'État soviétique est autorisé à dresser des procès-verbaux contre les pêcheurs anglais qui violeraient la convention.

Nous avons restauré toute une série de traités politiques, techniques et économiques importants et, enfin, le gouvernement anglais a renoncé à toute revendication sur l'île Wrangel, éliminant ainsi les frictions que nous avons connues l'année dernière.

Il ne fait aucun doute pour nous que l'accord entre l'Angleterre et l'Union soviétique constitue la base du renforcement de nos relations économiques avec le monde capitaliste. Nous ne pouvons pas contourner le monde capitaliste. Un pays comme le nôtre, qui doit tirer ses ressources de l'exportation de ses produits, doit régler ses relations avec les États capitalistes, c'est-à-dire avec des États de structure différente, et ce traité est la première tentative sérieuse pour asseoir ces relations sur une base solide.

Les perspectives sont considérables. Elles seront naturellement renforcées par la conclusion du second traité, mais l'accord anglo-soviétique a une autre signification. Je pense que cette importance n'est pas moindre, mais qu'elle est même plus grande que le caractère économique du traité, si l'on en croit les perspectives qui s'ouvrent à nous. Le pacte anglo-soviétique a été conclu entre le gouvernement socialiste de l'Union et le gouvernement ouvrier d'Angleterre, et les épisodes et les faits que j'ai évoqués montrent qu'il a été conclu avec la coopération la plus active de la classe ouvrière anglaise en la personne de ses organisations syndicales et politiques. Le traité anglo-soviétique est un traité entre la classe ouvrière des deux grands pays.

Ce serait certainement une erreur d'oublier que les idées et les convictions politiques de la classe ouvrière anglaise sont différentes de celles de la classe ouvrière russe. Elle est sans aucun doute influencée par la IIe Internationale, mais il est caractéristique que, malgré tous les obstacles que les partisans de la lutte contre le pouvoir soviétique ont voulu dresser devant la classe ouvrière anglaise dans son effort pour se lier à la classe ouvrière russe, la classe ouvrière anglaise a malgré tout, en tâtonnant, commencé à ouvrir la voie à une véritable alliance entre le prolétariat d'Angleterre et celui de l'Union soviétique. Et cette coopération débutante doit se développer davantage, elle doit conclure les négociations qui ont commencé et aller encore plus loin.

Car son but n'est pas seulement la coopération entre le prolétariat anglais et le prolétariat de la République soviétique, elle a un but beaucoup plus large et s'efforce bien davantage de défendre les intérêts du prolétariat du monde entier.

Camarades, notre délégation voit dans cette coopération entre la classe ouvrière anglaise et la classe ouvrière russe le résultat le plus important de ces quatre mois de négociations difficiles.

Résolution du Plénum du Soviet de Moscou :

Après avoir entendu les rapports du président de la délégation des Soviets à la Conférence anglo-soviétique, le camarade Rakovsky, du Commissaire du peuple aux Affaires étrangères, le camarade [Tchitchérine](#) et d'un membre du Comité exécutif du Parti travailliste britannique, la camarade Lawrence, sur la signature du traité anglo-soviétique, qui pourrait servir de base à de nouvelles relations entre l'Angleterre et l'URSS, le Soviet de Moscou déclare que ce traité constitue un fait majeur sur la voie du renforcement de la position internationale de l'Union soviétique.

Le Soviet de Moscou constate avec satisfaction que ce traité international consacre les conquêtes économiques essentielles de la Révolution d'Octobre : l'annulation des dettes et la nationalisation de la grande industrie et de la terre.

La contribution active du prolétariat organisé anglais, à travers le Parti travailliste et les syndicats, à la conclusion du traité est l'une des plus grandes manifestations de la solidarité internationale de la classe ouvrière. La coopération pratique des travailleurs anglais et des masses laborieuses de l'Union soviétique ainsi entamée influencera inévitablement dans son développement pratique le cours des relations mondiales dans l'intérêt des masses laborieuses de tous les pays.

En attendant que les plus hautes instances de l'Union examinent en détail le traité avant sa ratification, le Soviet de Moscou félicite la délégation des Soviets pour la fermeté dont elle a fait preuve en défendant les intérêts de la république des Soviets et les acquis de la révolution, et exprime la certitude que dans les prochaines négociations elle fera preuve de la même fermeté en veillant à ce que les concessions inévitables dans l'intérêt d'un accord ne dépassent pas l'importance de ses avantages réels pour les masses laborieuses de l'Union et pour notre développement économique.

Le Soviet de Moscou est d'avis que dans toutes les négociations futures entre le gouvernement ouvrier et paysan de l'Union soviétique et le gouvernement britannique, les représentants de l'U.R.S.S. doivent se baser sur l'inviolabilité de nos lois sur la nationalisation de la terre et de la propriété privée, et que tant dans l'établissement des accords prévus dans le traité préliminaire que dans l'octroi de concessions, le gouvernement soviétique doit se baser sur l'immutabilité de ces lois.

Le Soviet de Moscou est convaincu que le gouvernement de l'URSS partira, comme toujours dans ce genre de négociations, de l'inadmissibilité totale et de l'impossibilité absolue d'imposer, sous quelque forme que ce soit, de nouvelles charges aux travailleurs de l'Union soviétique.

Le Soviet de Moscou, représentant de tous les travailleurs de la capitale de l'Union, envoie ses salutations fraternelles au prolétariat anglais et compte sur son soutien pour renforcer la coopération entre l'Angleterre et l'Union soviétique.